AIDE-MÉMOIRE - MATIÈRES ACCEPTÉES





- C'est un emballage ?
- C'est un imprimé ?

ÇA VA DANS LE BAC BLEU!



- C'est en papier ou en carton ?
- C'est un résidu de jardin ?

ÇA VA DANS LE BAC BRUN!

- Ce n'est pas réutilisable ?
- Ce n'est pas recyclable ?

• Ce n'est pas compostable ?

ÇA VA DANS LE BAC NOIR!

• Ça n'entre pas dans votre véhicule

C'EST UN GROS REBUT!

• PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Revues, journaux, circulaires
- Enveloppes et sacs de papier
- Livres et annuaires téléphoniques
- Boîtes et emballages de carton (oeufs, céréales, jus, lait, etc.)

PLASTIQUES

- Contenants alimentaires, de produits d'entretien, cosmétiques, et d'eau avec logo :

රාණුණුණුණු

- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicule de plastique regroupés dans un sac noué

VERRE

- Tous les pots et bouteilles de verre peu importe la couleur (consignés ou non)

MÉTAL (MÊME ROUILLÉ)

- Boites de conserve
- Contenants et papier d'aluminium (Assiettes, plats, etc.)
- Bouteilles et cannettes d'aluminium
- Bouchons et couvercles

HORAIRE

Dimanche 9 h à 16 h 45

Vendredi 12 h à 16 h 45

701 chemin de l'Industrie

Près de l'intersection du

chemin Manawan et

de la rue des Aulnaies

9 h à 16 h 45

12 h à 16 h 45

9 h à 16 h 45

Lundi

Jeudi

Samedi

• RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés, restants de table
- Coquilles d'oeufs
- Produits laitiers
- Viandes, poissons, os, fruits de mer sauf les coquilles d'huitres et moules
- Filtres à café, sachets de thé

RÉSIDUS DE JARDIN

- Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- Petites branches et résidus verts,
- Sciures et copeaux de bois

• PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS NON PLASTIFIÉS, NON MÉTALLISÉS

- Boîtes à pizza et poulet
- Assiettes de carton
- Papiers essuie-tout, mouchoirs etc.

DÉCHETS

- Cendres refroidies et ensachées
- Couches
- Produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires...)
- Sacs de balayeuse
- Sacs métallisés (chips, chocolat..)
- Feuilles jetables de balai (typeSwiffer), et de sèche-linge
- Litière pour chat
- Enveloppes matelassées à bulles
- Papiers et cartons cirés
- Papiers carbone, et photographies
- Ampoules (sauf fluocompactes RDD)
- Plastiques non numérotés
- Plastiques avec logo
- Jouets de plastique
- Assiettes & ustensiles de plastique - Objets en porcelaine
- Pyrex non récupérable
- Contenants de styromousse

Il y a 2 collectes par année. Plus besoin de vous inscrire. La collecte pourra se dérouler sur 4 jours.

Assurez-vous d'avoir sorti vos obiets MAXIMUM LE LUNDI AVANT 7 H.

- Meubles de maison ou jardin
- Fauteuils et divans
- Appareils électroménagers
- Fournaises vides
- Réservoirs d'eau chaude
- Tapis (le gros rouleau va écocentre)
- Matelas et sommiers



Avec Ça va où?, on sait où ça va!



TÉLÉCHARGEZ



OFFICIE

ARPE









SACS EN PAPIER JOURNAL



• RECYCLAGE, ORDURES, RÉSIDUS VERTS, ENCOMBRANTS - pneus (sans les jantes maximum de 8 par année), chambres à air

(Il y aura des frais de 3 \$ par pneu s'il est sur les gentes) MATÉRIAUX SECS

- Matériaux de construction, rénovation et démolition :
- Bois, gypse, bardeaux, laine minérale, vitres de fenêtres
- Tapis, prélarts, céramiques, douches, bains, toilettes, éviers
- Acier, fer, aluminium, cuivre et métal

Droit à 3 remorques de 4' x 8' x 2' = 64 pieds cubes GRATUITES PAR ANNÉE PAR ADRESSE CIVIQUE Toute quantité annuelle supplémentaire sera facturée au taux de 1.50 \$ le pied cube.

(Taux de 3 \$ pour les non-résidents)

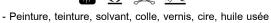
REFUSÉS: Brique, ciment et asphalte. Vous pouvez en disposer à la Carrière Champoux et fils au 281, chemin Saint-Joseph, 450 833-1649. Des frais sont applicables.

Le citoyen doit disposer des matières dans les conteneurs appropriés

• PRODUITS ÉLECTRONIQUES

- Tous les appareils électroniques
- Ordinateurs, écrans, imprimantes etc.
- Téléphones, cellulaires, TV, DVD, vidéo,
- Radios de maison et d'auto, consoles de jeux vidéo

• RDD (Résidus domestiques dangereux) Tous les produits dans leurs contenants originaux, portant l'un de ces symboles:



- Bonbonne de propane, extincteur chimique, aérosol
- Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents (intacts)
- Produits chimiques de spa et piscine, antigel
- Piles, batteries d'auto et lumières de Noël

UNE PREUVE DE RÉSIDENCE SERA EXIGÉE :

Permis de conduire, compte de taxes municipales ou scolaires de l'année ou bail locatif valide.

